



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1573

Texte de la question

DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Élie Aboud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Élie Aboud. Monsieur le ministre de l'intérieur, je voudrais vous interroger sur les derniers chiffres alarmants de la délinquance dans notre pays.

Vous avez réussi à anesthésier les professionnels de l'ordre public, auxquels, au nom des députés de l'opposition, je veux rendre un hommage appuyé (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*), en faisant des annonces politiques critiquant l'ancienne majorité. Vous avez réussi à anesthésier les médias (*Rires sur de nombreux bancs du groupe SRC*) en faisant du médiatiquement correct, en pratiquant l'activisme, et je dois reconnaître que votre piqûre était sacrément bien dosée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Mais, je vous le dis avec tout le respect que je vous dois,...

M. Marcel Rogemont. Commencez par respecter la vérité !

M. Élie Aboud. ...on sait qu'après certaines anesthésies, il peut y avoir des réveils difficiles. C'est aujourd'hui tout simplement l'heure de vérité, l'heure du bilan. En un an, nous avons connu une hausse du nombre des cambriolages de 6,4 % en ville et de 4,7 % en zone rurale. Le nombre de vols avec violence contre les femmes sur la voie publique est passé de 39 000 en 2008 à 52 000 en 2013.

Nous sommes en train de contrarier la délinquance avec méthode et détermination, avez-vous déclaré. Comme François Hollande pour le chômage, vous abusez les Français sur une réalité de plus en plus sombre.

Dans la lutte contre l'insécurité, il y a des maillons qui ne fonctionnent pas, et on voit notamment du laxisme, de l'impunité pénale, la culture de l'excuse.

Face à ce bilan préoccupant, ma question est simple : que faire ? Quand et comment ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur. Dans le vent mauvais qui, parfois, souffle sur notre pays, monsieur le député, il y a évidemment la responsabilité de ceux qui exercent un mandat d'élu, et je regrette toujours que la caricature prédomine, notamment sur la sécurité. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Je peux vous rassurer sur un point : les forces de l'ordre, policiers et gendarmes, ne sont pas anesthésiés, et ceux qui ont reçu les coups et subi la violence de l'extrême-droite dimanche dernier, à qui je rends hommage, ne l'étaient pas davantage. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Le nombre de cambriolages a explosé dans ce pays depuis cinq ans, augmentant de 18 % entre 2007 et 2012, de 44 % pour les résidences principales, mais mon problème n'est pas de rappeler votre échec au cours de ces dernières années. Ma mission, c'est de faire en sorte que le nombre de cambriolages dans notre pays diminue ; c'est tout le sens du plan anti-cambriolages que nous avons lancé au mois de septembre dernier. Même si c'est difficile, même s'il faut du temps, nous obtenons des résultats, notamment en zone de gendarmerie. Au cours du dernier trimestre de l'année 2013, oui, le nombre de cambriolages a baissé.

M. Christian Jacob. Tout va très bien !

M. Manuel Valls, *ministre*. Comme nous obtenons des résultats dans ce domaine, et comme nous en obtenons dans les zones de sécurité prioritaires, notamment dans celle de Béziers, où la délinquance a baissé de 9 %, je vous invite, monsieur le député, à prendre vos responsabilités et, comme le font tous les maires, notamment dans les zones de sécurité prioritaires, quelle que soit leur couleur politique, à travailler ensemble. Car la sécurité n'est ni de gauche ni de droite : c'est un droit que nous devons à tous nos compatriotes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1573

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 janvier 2014](#)